

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE DES USAGERS

Patients, Visiteurs, Accompagnants,

Le personnel et la direction sont heureux de vous accueillir à la Polyclinique Jean Villar et vous remercie de la confiance que vous leur accordez.

Afin que votre séjour ou celui de votre proche se déroule dans les meilleures conditions possibles, voici les règles élémentaires à respecter dans l'intérêt de tous, patients, visiteurs, comme le personnel de l'établissement, afin d'assurer le bon fonctionnement de la Polyclinique dans un respect mutuel et garantir une sécurité de prise en charge.



Le respect des professionnels

Il convient de s'adresser avec respect, calme et courtoisie au personnel administratif, paramédical et médical.



Le respect de l'organisation des services et des soins

Les usagers doivent veiller au respect du matériel et à la propreté des locaux.

Les visiteurs et accompagnants doivent se conformer aux règles d'hygiène prescrites et avoir la délicatesse de sortir de la chambre du patient lorsqu'un professionnel se présente pour réaliser un soin.



Le respect de la tranquillité

Les visites sont autorisées de 12h00 à 20h00 (Spécificité en service de surveillance continue / réanimation : de 15h à 19h). Dans certains services, les visites des proches peuvent être encadrées ou limitées.

Il convient de respecter les horaires indiqués par l'équipe du service et de limiter le nombre de personnes présentes afin d'assurer la tranquillité de tous, en suivant les recommandations du personnel paramédical et médical.

Il est nécessaire de modérer le volume du téléviseur, ou tout appareil diffusant de la musique, particulièrement dans les chambres doubles, auquel cas le port des écouteurs est exigé.



Le respect des croyances

Les croyances des patients et des visiteurs sont respectées, mais leur expression doit rester dans le cadre de la sphère privée et ne pas porter atteinte à la tranquillité des autres patients.

Les patients ne peuvent en aucun cas récuser un professionnel du fait de son sexe, de sa croyance, de son origine éthique ou exiger une adaptation du fonctionnement du service pour des convictions personnelles.



Les interdictions à des fins sécuritaires et d'hygiène

Conformément à la réglementation, il est interdit :

- De fumer ou devapoter dans l'enceinte de l'établissement,
- D'introduire un animal, des plantes ou des fleurs coupées,
- De consommer des boissons alcoolisées,
- De consommer des denrées périssables alimentaires provenant de l'extérieur. Une tolérance est accordée pour les denrées alimentaires, sans chaîne de froid ou de chaud, emballées avec une DLUO (date limite d'utilisation optimale), classées dans la catégorie : « conservation à température ambiante »,
- Les visites d'enfants de moins de 10 ans sont interdites pour 2 raisons : ils peuvent être porteur sans symptôme de virus risquant de les transmettre et pour leur protection face à des situations médicales difficiles pouvant être émotionnellement perturbantes. Sous certaines conditions et après validation de l'équipe, les fratries à la maternité peuvent être tolérées.

Le non-respect de ces règles entraîne l'intervention du responsable du service et si nécessaire de la direction de la Polyclinique Jean Villar, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement ou au dépôt de plainte.